

La deuxième pendule de l'Abbaye construite par Antoine Barthelet en 1758

AHA, TH1

Extrait du Registre de Conseil de l'honorable  
Communauté de l'Abbaye, Du 3. Avril 1758

L'honorable Flameau de l'Abbaye ayant  
proposé qu'il plut à l'honorable Conseil d'établir  
un Horloge sur la Tour pour la Commodité  
publique, en offrant d'entretenir et de fournir des fonds  
pour l'établissement d'iceluy, au lieu de ce Noble  
Conseil à bien voulu en établir un, sous les  
Conditions suivantes, savoir; de se charger  
d'en demander la permission au Noble et magnifique  
Evêque d'Orléans, en luy représentant  
la defenue verbale qui en avoit été faite. Et cause que  
l'on craignoit qu'on prétendrait que les Matieres Combustibles  
que l'on est obligé de mettre en usage, avoyent causé  
la fonte des Cloches, & rendre l'incendie plus désastreux  
pour la Maçonnerie; En second lieu, que l'ameau  
sera tenu de le gouverner, Enfin que l'ameau sera  
obligé de le maintenir en bonne état, après la réception  
d'iceluy, Sans que la Communauté soit obligée d'y entrer  
pour rien, Bien entendu cependant que led. horloge  
venant à être vuy entièrement, qu'alors la  
Maintenance cessera, Et que ny la Communauté ny  
Le Filage, ne seront pas obligés de le rétablir, Sy  
elles ne le trouvent pas a propos, Et qui a été accepté  
par les préposés, Et ont promis de le bien gouverner  
à la satisfaction d'un Orateur, tant pour en  
empêcher le détriment, que pour le bien faire marquer  
à l'ornement des heures.

Je soussigné et déclare avoir levé & délivré  
 l'adite Copie sur le Livre de Conseil d'icelle  
 Abbaye Et pour foy de quoy me suis signé Ce  
 16<sup>e</sup> Avril 1738, *C. J. L. Rochat* Secrétaire

Nous retrouvons donc ici le hameau de l'Abbaye chargé de la gouverne de l'horloge - à l'époque on disait un horloge! - ainsi que de son entretien.

Mais le village du Pont n'est pas d'accord avec cette installation et se plaint auprès de LL.EE. En ces termes:

A.H.A., T.H.2

Vous Charles Gross Seigneur de Trevelin,  
 ancien Chancelier, moderne Ballif de romain métier  
 savoir faisons que ce jourdhuy Dix huit Niv. mil sept  
 cent cinquante huit; Lesdits N. O. U. S.  
 sont comparus le Sieur Abel Perri Gouverneur de l'Abbaye,  
 et le sieur aïeutenant Consistorial François Philippe  
 Grolaz dud. lieu  
 Contre l'hameau du Pont dependant de la Commun.  
 d'icelle Abbaye  
 Exposent qu'il auroit été delibéré dans le Conseil general  
 d'icelle Commun. le 3<sup>e</sup> Avril courant, de construire un  
 horloge sur la Tour de l'Église, ou il y en avoit déjà un  
 cy devant qui fut incendié par le feu du Ciel qui tomba  
 dessus il y a quelques années, a la construction duquel  
 ledit hameau du Pont, trouve a propos de s'opposer  
 nonobstant que la chose ait été décidée dans ledit  
 Conseil General a la pluralité des voix, si nous voulons  
 bien permettre et consentir que ledit horloge soit placé  
 sur ladite Tour qui appartient a Leurs Excellences et  
 ou il étoit déjà cy devant.  
 Pour ledit hameau du Pont sont comparus les Sieurs  
 Simeon Rochat Recteur d'icelluy et Abrâm Isaac Rochat,  
 Lesquels audit nom soutiennent que ledit horloge ne doit

point le faire aux frais de la Generalité de D. Comune -  
mais uniquement a ceux de l'hameau de l'Abaye où  
que c'est luy seul qui en profite, D'ailleurs que si la Tour  
venoit a estre incendié de nouveau cela augmenteroit  
le feu et feroit fonder les cloches comme cela est arrivé  
la précédente fois et constitueroit a plus grand frais  
par le nombre de charrois pour la reédification, —  
le tout au plus ample des raisons produites, et véritablement  
avancées.

Pourquoy nous ledit Baillif ayant fait nos justes  
reflexions. Consideré que la Comune de l'Abaye étant  
d'une grande Estendue, et dont les facultés et Revenus  
sont assez Considerables, il convient qu'il y ait au milieu  
d'elle qui est l'hameau de l'Abaye un Horloge, qui  
sera entendu fort loing aux environs, ou aussy que c'est  
la où est l'Eglise paroissiale pour les trois hameaux —  
dont laditte Comune est Composée, et ou les Conscils et  
Consistoire s'assemblent; Cest pourquoy nous  
Permettons que ledit Horloge soit de nouveau placé  
sur laditte Tour, com'etant leendroit le plus propre  
pour estre entendu dans l'éloignement, sans que cela  
puisse ny doivre causer domage ny prejudice a laditte  
Tour a quoy nous ordonnons qu'on fasse attention  
en y plaçant led. horloge, trouvant ledit hameau  
du Pont mal fondé dans son exposition, d'autant que  
le fait a passé dans le Conseil General de la Comune —  
a la pluralité des voix ou les Conseillers ont assisté —  
étant obligés par consequent de s'y rapporter pour suivre  
les Regles et l'ordre. au quoy ce seroit une confusion  
intolérable.

Donné sous le  
Baillival ce

meau et signature de notre Secrétaire  
le 27<sup>e</sup> Avril 1758.

Colard

En fait la construction de cette horloge fut pour le village une grande aventure à laquelle il participa d'une manière importante. Les comptes NAI à ce sujet sont révélateurs. Avec déjà en 1753-1754 la preuve que le village avait l'entretien de la

*pendule. Livre pour une corde pour la petite cloche  
pour une chandelle lors que vendit les  
Compte du village.*

Donc en 1758 construction et mise en place de la nouvelle horloge.

- \* Livré 2 bouteilles de vin occasion l'horloge, 2/./.
  - \* Livré au gouverneur Cart et au sieur François Philippe Golaz pour trois journées à Romainmôtier, occasion de demander la permission de poser l'horloge sur la tour, 9/./.
- Dites donc, Messieurs, vous avez mis votre temps!
- \* Livré à M. le baillif pour la permission, 10/./.
  - \* Livré au cabaret pour 1 pot de vin quand ils furent de retour de Romainmôtier, 1/./.

Il est vrai que la montée de Romainmôtier à Pétra-Félix est longue et relativement raide par place, encore qu'ils avaient l'habitude d'arpenter un tel parcours.

On livre encore 5/./ en 1759 au sieur Abel Cart par ordre du Conseil pour dédommagement de sa peine prise pour l'établissement de l'horloge. Preuve que les travaux et démarches furent nombreux.

Désormais on gouverne l'horloge. 2/6/. par an pour le responsable, en 1759 tout au moins. La gouvernance passe à 3/9/. dès au moins 1763 puis à 5 florins dès 1765 pour monter jusqu'à 8 florins dès au moins 1781. Le responsable de l'horloge est-il aussi sonneur de la cloche ?

Les rapports commune-village concernant l'entretien de cette fameuse horloge ne seront pas toujours aisés. En témoignent les écritures qui nous font voir le juge Cart descendre à Romainmôtier à ce sujet.

Mais retournons à nos moutons!



LL.EE. donneront raison à la commune au détriment de ceux du Pont jugés infondés dans leurs prétentions.

Le documents ci-dessous est important en ce sens qu'il nous révèle le nom du constructeur de la mécanique: maître Barthelet de Saint-Point, comté de Bourgogne. Nos horlogers combiers, maîtres Moysse et Abram Golay du Chenit, n'en seront que les visiteurs.

Nous les soussignés Moysse & Abram Golay M<sup>rs</sup> Horlogers du Chenit, ayant été requis par d<sup>te</sup> le Comman<sup>d</sup> de l'abbaye, de nous transporter à la dite Abbaye pour faire une visite exacte, juste & fidèle de l'horloge qui a été construite par Maître Barthelet de Saint-Point Comte de Bourgogne, afin de savoir si l'empl<sup>ty</sup> la mention qu'il fit avec la d<sup>te</sup> Commune le 5<sup>me</sup> Juin 1758 qui vient de nous être lue

AHA,THA

[1764]

Nous étant transportés sur la tour, ou le dit Horloge, & nous y avons trouvé que les fers du dit Horloge les voies des Arbres et pivots sont d'une bonne qualité & que l'établissement en est solide, par conséquent la pache est remplie après les réparations suivantes

1<sup>o</sup> Il se trouve dechuyement qui n'est pas bien réglé son mouvement par conséquent trop fort, donc les palettes en sont déjà beaucoup usées

2<sup>o</sup> Les branches qui conduisent la queue doivent être plus libre

3<sup>o</sup> Les Deux détenteurs doivent être nettoyés pour quelle marche plus facilement, afin que les deux sonneries ne partent pas ensemble, comme cela luy arrive

4<sup>o</sup> La branche qui porte la lanterne doit être réparée par un bon vis, qu'on puisse raccourcy ou rallongy afin qu'il vienne à être réglé parfaitement juste

5<sup>o</sup> Les Cordes des poids se trouvent trop courtes de environ quatre bon pieds, ce qui est contraire à la coutume de tous les horloges, puis que cela est dangereux de faire Casser les poids

C'est la déclaration que nous faisons conformément à nos connoissances, & que nous trouvons telle réparation absolument nécessaire pour que la pache soit remplie dans tout son contenu, laquelle avons expédié à la d<sup>te</sup> Commune pour s'en servir comme par droit luy conviendra ainsi attestons & avons signé ce jour du

Juin 1764

Moysse Golay horloger  
Abram Golay horloger

Une horloge qui ne sera pas sans causer quelques problèmes  
au fil du temps, et même très rapidement:

Monsieur

Déclaration des  
Maîtres Horlogers qui  
ont fait la visite de l'horloge  
de l'abbaye de  
le Juin 1764.

AHA, TH1

Jay ordre du Gouverneur de l'ont devous avisé que la visite  
de l'horloge ayant été faite hier, Messieurs les experts y  
ont trouvé des défauts capitales le quel demande réparation  
réparation absolument, de façon Monsieur que la seconde visite  
reste aux frais du Maître ou de sa faction, ne poudent en  
être déchargée quoique une reception satis, les ante qui ne  
pourra se faire pour le coup puis qu'il convient de le faire  
marché quelques mois pour pouvoir juger de la réparation,  
de même que de la justesse est fidélité de la pièce, le qui  
reste à connoître pour voir si le dit Maître a remply les  
Engagements; Je suis avec la tme

Monsieur promfogier Abbat Juge  
abbay 5<sup>me</sup> Juin 1764

Le hameau de l'Abbaye renouvelle sa déclaration de main-  
tenance:

En l'occasion de la maintenance de l'horloge de que  
doit le hameau de l'Abbaye puis que la déclaration  
des maîtres horlogers porte qu'il y a des réparations  
à faire l'on a délibéré que le dit hameau de l'Abbaye  
le prend des aujourd'hui à sa maintenance et elle  
sera faire les réparations nécessaire pour la St Jacques

AHA, TH1

prochain et celle au frais de la commune ayant été  
acceptés par les députés dudit hameau & la commune  
prenant son Recours à qui de Droit

Du 19<sup>e</sup> May 1768.

Extrait du Livre de Journal de l'abbaye

La liste des fournitures ci-dessous doit dater de cette époque. Il apparaît que les cordes ont été fabriquées à Genève, qu'on les a amenées à Morges par bateau, et que de là elles ont pris le chemin de la Vallée. Mais 2/6/. pour un tel voyage, c'est apparemment bien peu, tandis que les cordes elles-mêmes ont coûté 44/6/.

AAA, 741

Liste des fournitures & opérations faites à l'horloge de  
l'abbaye, suivant l'ordre de l'Assemblée Générale du dit lieu;

livre à un expert pour en faire la suite	2	6	0
à titre pour la dépense	2	6	0
livre pour les cordes du dit horloge, suivant la quitance	44	6	0
livre pour voitures, depuis Genève, halage, à Morges, & voitures jusqu'à la Sablère y compris un port de l'aller	2	6	0
livre 4 d fillet de fer, suivant la quitance	3	7	6
livre pour la comode de la faire du dit horloge	2	0	0
livre pour remettre les cordes, plombes, les contres poids	2	0	0
livre à un Maître pour avoir fait les contres poids	5	6	9
deux journées au retour au Charbonnier, cherché le Maître			
à son second voyage au dit faire faire les anêts	1	0	0
livre au fr. David Aignie pour façon de trois années	1	3	0
livre au d pour le ressort du flaque			6
livre pour une de replompe, occasion les contres poids			9
Sommaire			73 8 3

Et nous découvrons bientôt, le 3e février 1774, le premier sonneur qui nous soit connu, Abram Isaac Berney.

AAA, 241

L. 3<sup>e</sup> février 1774, ayant convenu avec l'horloger Abram  
Isaac Berney sonneur pour la conduite de l'horloge, le  
dit Berney s'oblige de conduire & gouverner le dit horloge  
dans toute les Règles du tant qui se pourra faire, et cela

pour le tiers et terme que le dit Bernier souvira le focher-  
 sans pouvoir le remettre avant ce tems sans quel pretexte  
 que ce soit le tout sous les conditions suivantes, Prem  
 lors qu'il sera nécessaire de le demonter de trois années en  
 trois années, ou plutôt, ou plus tard, pour le d'égrenier ou  
 pour en Nettoyer la Rouille, le dit hamcaux luy fournira  
 un homme au frais du dit hamcaux, outre que le dit Bernier  
 percevra, chaque année huit florains, pour ses peines et  
 pour la platte qui sera nécessaire pour le dit horloge ainsi  
 pour en assembler le jour que dessus, le dit hamcaux  
 luy a accordé quatre bats, pour vins du dit Convent

En 1778, grand nettoyage de l'horloge:

26 mai 1778. Livré au S. Régent d'Orbe pour avoir nettoyé  
 l'Orloge à luy accordé ..... 28  
 + pour deux journées ayant assisté avec le dit Rég  
 pour aider à le Nettoyer ..... 4  
 + Livré pour depeux à ceux qui se sont aider à  
 remonter la Voete et faire tourner la main ..... 4  
 + Livré pour avoir fait raccomoder la l'Entille  
 de l'Orloge ..... 1" 3"  
 + pour l'avoir porté au Port ..... " 6"

Réfection du cadran en 1780:

le 14 juy une journée au Sieur Recteur pour Couper les plantes  
 + pour descendre le cadran et l'etre aidé à les amener  
 avec les Charettes ..... 11  
 + Livré pour un pot de vin pour les dits Charettes ..... 1  
 pour pour avoir été en bon port cherché la grande  
 + corde et la polié pour monter la pièce et descendre  
 le cadran ..... 11  
 le 15 et le 16 juy payé à Monsieur le Justicier Rookat et au S. Jacques  
 + David Chaillet et au S. Recteur pour l'etre aidé  
 à chauce deux journées d descendre le cadran ..... 12

+ Livre au fabarettier un pot de vin vieux pain et  
 homme apres avoir descendu le cadran - - - " 1  
 le 18 dit pour avoir fait marcher la fontaine fourne et  
 et ai - - - - - " 1  
 + Livre au fer blanchier d'Orbe pour fer blanc  
 soudure pira sine suivant son memoire - - - 50  
 le 21 dit Livre à l'Apotecaires dy verdon suivant son biller 21  
 + Livre pour voitiere du fer blanc et autres choses - 1  
 + Livre pour un pot et demi d'huiles de lin - - - " 5  
 + deux Journées au p<sup>r</sup> Recteur pour être aller acheter  
 tous les articles tant à Orbe que verdon - - - " 10  
 + Livre à Jean Rochat des places pour du charbon - - - 1  
 Payé à Maître Daniel Reimond pour la fasson du  
 cadran suivant son Marché - - - - - " 60 " "  
 payé un pot de vin nouveau pain et fromage pour  
 le dit Reimond et son Couin apres avoir fini le cadran 1 6 "  
 Payé à Maître Daniel Reimond pour fourniture  
 suivant son Biller et pour les fenestres et s<sup>t</sup> en tout " 32 " "  
 Payé pour deux paquets de verre d'orbe - - - - - " 8 " 6 "  
 payé pour deux Equaires pour les fenestres - - - - - " " 7 " 6 "  
 Payé à Monsieur le Jarrices Rochat pour avoir fait les  
 planches des fenestres - - - - - " 2 " "

\* 1792. Jaques Reymond est maître horloger à Vaulion. Il participe cette année-là à l'entretien de l'horloge, pour 27/6./.. On notera que le vin bu en faisant le marché avec le dit Reymond, y ayant eu beaucoup de conseillers ayant fait aussi le marché avec les massons des Charbonnières qui n'a pas eu lieu, a coûté 9/./.. Quand on a l'occasion de boire un coup, on le fait. Le tout se passe évidemment à l'auberge du village, soit à l'Hôtel de Ville.

Mais oublions cloches et pendule deux secondes pour retrouver les soucis de nos communiens en matière de religion. Déjà, pourrait-on dire, et ce qui porte à croire que jamais, O grand jamais, il n'y eut dans ce bon vieux temps la ferveur que l'on croit.

Du 9 Dec 1800

AHA, BA1

Les Communiers du Hameau de L'Abbaye se sont assemble  
apres le Service Divin L'assemblee composee de 23 Membres  
a ete exposee et examinee que lon voit depuis quelques tems que la  
Religion s'egalite & que ne pouvant se soutenir dans ces tems  
s'il y a des personnes qui sont chargees pour la ~~precher~~ faire l'aspect  
sont trop faibles pour la precher & si la Religion est le plus grand  
bien qu'on ait sur cette terre & pour nous procurer une veritable  
paix, sans cette Religion il ne seroit que mal.  
C'est dans ce but que 22 Citoyens ont Delibere de Voi unanimement  
que puis que la Jeunesse a voit perdu toute Crainte & Respect a  
Monsieur le Ministre pour raison de sa simplicité de Sapare &  
L'assemblee prie tres humblement le corps de la Municipalite de cette  
Commune a chercher a y apporter quelques changements et de vouloir  
bien prie la Venerable Assemblée d'y verber den gage Monsieur le  
ministre apprendre un Surpagan pour le Suconde pour ramener  
le tout a son devoir. Ainsi Delibere en Assemblee a L'Abbaye  
ce 9 Decembre 1800

Entretien du "grand horloge" attribué cette fois-ci à Jean  
Abram Samuel Guignard:

Du le 5 Juin 1807

AHA, BA1

Les chefs de familles de l'honorable Hameau de  
L'Abbaye se sont assemblee et ont convenus avec  
le citoyen Jean Abram Samuel Guignard qui s'engage  
de Nettoyer le Grand horloge & lui faire tous ce qui  
lui manquera pour que tout aille bien, la main dem  
Marquer les heures aussi. Je m'engage de le boulyer dan  
leau Chaud afin de le bien Nettoyer & Mangage de  
maintenir un annee bien en l'endu que le Village le fera  
remonte par une personne d'ici. & C'est pour le pril de  
L'12. Soit trois Ecaneus qui seront Loyer la Moitie  
apres tourage fait & l'autre moitie apres le terme de  
la maintenance & il devra le remonte a la chambre d'ici  
a fin que le Reclieur puisse le voir & en faire tout rap  
en assemblee ainsi fait & convenu ce 5 Juin 1807

Grandes réparations à la tour et à l'horloge en 1818:

Livre pour 18 Livres & demie  
 Corde pour l'Orloge de la Tour 0  
 a 15 batt la Livre le tout fait 2  
 Pour deux Jours au Recteur pour  
 être allé a On Villard les chercher  
 une Journée au Recteur faite sur  
 la Tour a l'antour de la chambre  
 Livre a Abram David Rochat  
 pour le déplacement de l'Orloge  
 et le nettoyage et le replasir sur la  
 dite Tour d'après que les Maîtres  
 Charpentiers auront fini leurs  
 réparations suivant le convenant  
 et de des plasser la dite chambre de  
 l'Orloge et toute qui empêche  
 de la partie qui regarde le Village  
 Livre au fils du Recteur pour  
 avoir fait la roue de l'arbre de la  
 sonnerie de la petite cloche a corde  
 pour cette partie - - - -  
 Livre a Francois Puignard pour  
 deux Jours faite a l'antour  
 de la chambre de l'Orloge -  
 pour avoir fourni 9 pieds  
 pouces de Planches a 3 batt  
 vicé - fait - - - - 2" 8" "  
 avoir fourni un Sombret 1" 5" "  
 pour deux Cents d'Encelle 4" "  
 fournir deux Ceils de Clavin 3" "  
 pour avoir fourni un cent  
 de planches - - - - 7" "  
 a Abram Isaac Puignard  
 Michel pour une Journée  
 qu'il a fait de plus qui redir  
 tout de la chambre de l'Or  
 - - - - - 1" 3" "  
 pour ferrure fournie  
 dite chambre pour - - - 5" "

L'horloge de la tour, tant bien que mal, va son chemin pendant d'innombrables décennies. Elle sera remplacée dans le dernier tiers du XXe siècle par un mouvement électrique. Mais ici non plus pas question que des gamins s'en mêlent!

- +HA, A1 (entre 1848 et 1858)
- ... en pose en mise publique la conduite de l'horloge publique de l'Abbaye pour le terme de Ba. 6 ans
- 1<sup>o</sup> L'horloge sera journalièrement remontée et soigneusement graissée par des grandes personnes.
- 2<sup>o</sup> Elle devra être conduite afin que les heures sonnent sur les deux cloches au contentement du public.
- La corde qui manque pour la sonnerie de la petite cloche sera fournie pour le hameau aussi vite que possible.
- La conduite de cet horloge a été expédié d'après les conditions qui ont été lues à Samuel Guignard maréchal pour le prix de 24 francs par an.

Nous abandonnerons ce vénérable mouvement encore déposé de nos jours dans la tour de l'Abbaye - objet de musée sur lequel il faut veiller jalousement et dont l'histoire ici n'est qu'à peine esquissée - pour nous orienter désormais vers l'horloge du collège, bâtiment que l'on sait construit en 1839.

Lors ce n'était qu'une maison ordinaire qui ne se différenciait guère des autres. Mais sa silhouette va changer dès les années 1865/1866 par le rajout d'un beffroi construit pour y placer une horloge et une cloche. On découvrira plus bas les péripéties de ces installations. La tradition rapporte que la charpente du beffroi fut toujours trop faible pour supporter les vibrations d'une cloche, et qu'en conséquence la pendule voisine ou plutôt sous-jacente fut en permanence affectée par ce bruyant voisinage. C'est un fait qu'en regardant attentivement le collège et le beffroi, on prend conscience que celui-ci n'est pas très bien proportionné.

La pendule ou horloge du collège sera installée par Hyppolyte Lamy de Morez que l'on retrouve à la page suivante.



Dessin de E.D. Turrian



La pendule de l'Abbaye avant restauration en 2018.



Après la restauration de la maison Muff fin 2018.